

Image not found or type unknown



Mariage juste apres un divorce

Par **rosa80_old**, le **31/07/2007 à 16:23**

Bonjour, rnrnmon fiancé vient de divorcer en juillet 2007. Nous souhaitons tous deux se marier de suite, c'est a dire en août. Est ce possible, ou y at'il un délai à attendre.rnrnje vous remercie pour la réponse apportéernncordialement rnrnRosa

Par **poupee_russe92**, le **31/07/2007 à 16:31**

Bonjour,rnrnà ma connaissance, la date de jugement de divorce marque la dissolution du mariage et ceci sans délais. rnrnMonsieur n'étant plus marié, il n'y aucune raison que vous ne puissiez pas vous remarier avec lui dès que le jugement a été prononcé et publié. rnrnVeillez cependant à bien vérifier les dates et à suivre les démarches administratives sans risque qu'elles se chevauchent!!!rnrnCordialement.rnrnEsther

Par **rosa80_old**, le **31/07/2007 à 17:03**

merci beaucoup pour cette réponse très rapidernqui me réjouit d'ailleursrnrncordialementrnrnrosa